

25 NOVEMBRE 2022 :

Journée internationale de luttres contre les violences faites aux femmes



Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie : **IL Y A URGENCE POUR LA CGT**

Au travail comme dans la vie, les violences envers les femmes sont intolérables. Les violences sexistes et sexuelles existent dans tout le milieu hospitalier, médico-social et social, secteur public et privé, et quelque soit le statut : aide-soignante, IADE, IBODE, secrétaire médicale, directrice ou encore médecin.

Les directions d'établissements, le Conseil de l'Ordre des médecins, les Agences Régionales de Santé, le ministère de la Santé font « traîner » les affaires et rares sont les sanctions envers les agresseurs après confirmation des faits. L'aide aux victimes est insuffisante, voire inexistante.

Malgré l'accord égalité professionnelle de 2018 entre les femmes et les hommes (que la CGT n'a pas signé), l'État est incapable de faire respecter les obligations légales de plan d'action et de dispositif de signalement et aucune pénalité financière n'est effective pour ces manquements.

La CGT revendique des mesures contraignantes sur les résultats et non uniquement sur une obligation de moyens.

5 ans après #Metoo, la situation est toujours aussi inadmissible sur la question des violences sexistes au travail.

Les violences conjugales et infra-familiales ont aussi des conséquences sur le travail des femmes qui les subissent.

De plus, le Grenelle contre les violences conjugales a clairement positionné l'hôpital comme lieu de prise en charge des femmes victimes de violences. À ce jour, soit trois ans après, encore trop peu de moyens sont alloués à l'hôpital, mais également aux services sociaux pour permettre une prise en charge ainsi qu'un accompagnement de qualité pour les femmes victimes de violences.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale demande la mise en œuvre d'un grand plan d'action avec des moyens contre les violences sexistes et sexuelles dans notre champ professionnel :



- ▣ des mesures contraignantes pour obliger les employeurs à prévenir et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
- ▣ l'obligation d'accords égalité dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale non-lucrative et dans le secteur lucratif de la santé, avec un volet sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- ▣ informer et mettre en application les moyens disponibles d'accompagnement telle que la protection fonctionnelle, tout en consolidant le dispositif pour protéger, aider et soigner les femmes victimes de violences au travail ou conjugales et intra-familiales, et garantir le maintien de leur emploi ;
- ▣ la reconnaissance de l'événement comme imputable au service pour la reconnaissance comme accident du travail ;
- ▣ une réelle politique de prévention sur les lieux de travail ;
- ▣ une formation pour les étudiant·e-s et les professionnel·le-s de santé et d'action sociale, les personnels des ressources humaines, les représentant·e-s du personnel...

POUR RAPPEL :

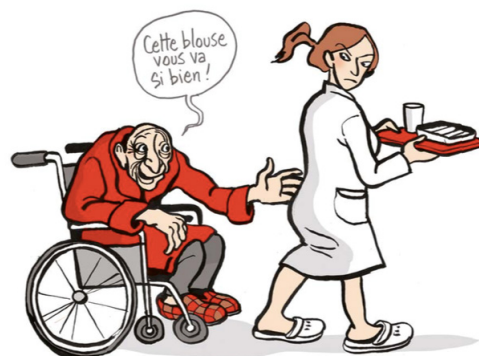
Le sexisme au quotidien, c'est quoi ?

- ➡ **Commentaires sur le physique ou la tenue,**
- ➡ **Blagues graveleuses.**

Le harcèlement sexuel au travail, c'est quoi ?

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui :

- ➡ **portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant,**
- ➡ **créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.**



**CECI N'EST PAS UNE GENTILLESSE:
C'EST UNE AGRESSION SEXUELLE.**

Est également assimilé au harcèlement sexuel, le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave, dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, pour soi-même ou pour un tiers.

avec la CGT, disons

NON

aux violences
**SEXISTES
et SEXUELLES**
au travail

- ➡ **80 % de femmes disent être victimes de sexismes au travail**
- ➡ **moins de 20 % des entreprises ont un plan de prévention des violences sexistes et sexuelles**
- ➡ **1 femme sur 5, victime de harcèlement sexuel, 90 % classés sans suite**

Mobilisons-nous, toutes et tous, pour que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles soit une réalité en France et pour l'ensemble de la société.

La Fédération CGT santé et action sociale, avec le collectif #NousToutes, appelle à la mobilisation parisienne le SAMEDI 19 NOVEMBRE, ainsi que sur l'ensemble du territoire du 19 AU 25 NOVEMBRE 2022.